

EDITORIAL

Le nom de Louis Riel est devenu à l'honneur

Etrange destin que celui de Louis Riel, dont, à la fin d'octobre, on célébrera le 125^e anniversaire de naissance! En 1885, soit il y a près de quatre-vingt-cinq ans,

l'homme était pendu à Regina pour avoir dirigé une insurrection dans l'Ouest. Aujourd'hui, Riel, dans l'Ouest même, est l'objet d'une sorte de vénération: A Winnipeg, au cœur de ce Manitoba dont il fut effectivement le fondateur, l'on est à élever un vaste ensemble immobilier auquel sera donné le nom de "Place Louis Riel". L'an prochain, ce sera le centenaire du Manitoba. Et, comme il y a quelques années, plusieurs pressent le gouvernement des lieux d'ériger un monument à Riel, sur les terrains du parlement manitobain. Récemment, à Winnipeg encore, l'on a jeté les bases d'une Société Louis Riel dont le juge en chef de la province en cause, M. C. Rhodes Smith, a accepté la présidence. Ainsi donc, avaient bel et bien raison à ceux qui, voici déjà longtemps voyaient en Riel "le père du Manitoba".

De fait, l'on ne compte plus les hommages rendus à la mémoire de cet homme, courageux mais illuminé, qu'à l'issue d'un procès où l'impartialité n'eut pas en tous points son compte, les dirigeants d'alors à Ottawa, après des hésitations, firent exécuter en novembre 1885. Au Québec tout particulièrement, l'affaire Riel aurait de profondes répercussions. Un mouvement "national" naîtrait, celui d'Honoré Mercier, qui, peu de temps après, se verrait porté au pouvoir, chez nous. L'on entend parfois dire que le gouvernement Mercier fut un gouvernement libéral; cela n'est pas exact. A maintes reprises, par la suite, Mercier lui-même dira: — "Mon gouvernement est un gouvernement national". Quoi qu'il en soit, les événements de 1885 provoquèrent parmi les nôtres un ralliement.

Cette année même, Ottawa pose un geste de plus pour réhabiliter le souvenir du pendu de Regina. Un communiqué du ministère des Affaires indiennes et du développement des Territoires du Nord annonce: A Saint-Vital, en terre manitobaine, l'on a acquis la maison familiale de Riel qui devient un musée, un centre historique à la mémoire de Riel. Le gouvernement de Winnipeg s'est porté acheteur de l'immeuble qu'il mettra à la disposition du Service fédéral des parcs. En octobre dernier, le premier mi-

nistre Elliott-Trudeau rendait hommage à Louis Riel, considéré, note le communiqué plus haut mentionné, "comme une des figures dominantes responsables de l'entrée du Manitoba dans la Confédération".

Plusieurs historiens, dont des anglophones, ont traité de la vie de Louis Riel et des circonstances qui entourèrent la mise à mort du "fondateur du Manitoba". Il est sûr que Riel commit des erreurs; il eut indéniablement ses torts. Mais, si l'on tient compte des troubles, de la maladie auxquels il fut en butte; si l'on tient compte, aussi, de ce que fut son procès, cet homme n'eût jamais dû monter sur l'échafaud. Il y a une quinzaine d'années, un sénateur libéral albertain, M. George-H. Ross, disait: — "Quand les préjugés auront disparu, les auteurs de l'Histoire le placeront (Louis Riel) sans doute au premier rang des plus éminents hommes d'Etat canadiens".

En 1951, de passage dans l'Ouest, le premier ministre Louis-S. Saint-Laurent, tenait à apporter des nuances en ce qui a trait à l'affaire Riel. De même, en 1961, un autre premier ministre outaouais, M. John-G. Diefenbaker, participait, à Battoche, à l'ouverture d'un musée évoquant les événements de 1885. Il mentionnait notamment le nom de Gabriel Dumont, l'un des compagnons de Riel, que lui-même avait connu dans son enfance.

Avec les années, l'idée d'une réhabilitation fit son chemin.

Entre autres ouvrages, celui du professeur George-F. Stanley, en 1963, rendait à Louis Riel ce témoignage d'avoir, à un moment donné, tenu l'Ouest dans ses mains, de l'avoir empêché de passer aux Américains. En 1966, un psychiatre en vue de Toronto, le Dr J.-D. Griffin disait: — "Je crois bien qu'avec nos connaissances actuelles, nous ne qualifierions plus Riel d'aliéné". En tout cas, ajoutait le Dr Griffin, "au point de vue politique, ce fut une erreur de pendre Riel; c'était en faire un martyr".

Quoi qu'il en soit, le nom de Louis Riel est aujourd'hui à l'honneur. Et c'est justice; malgré ce qu'à tout prendre, l'on put reprocher au "père du Manitoba".

Odilon ARTEAU



Il ne suffit pas de fuir; il faut fuir dans le bon sens.
(G.-F. Ramuz)

Entre vous et moi

Dignité, M. le ministre!

On peut se demander de quelle façon le peuple français aurait réagi si M. Georges Pompidou, pour répondre à des critiques de M. Alain Poher, avait déclaré: "Il y a une sale gueule". Il est vrai qu'au Québec les choses sont différentes et l'on peut sans doute se permettre, dans un véritable style de "propos de taverne", de qualifier tous ceux qui ne sont pas de notre avis, de purs imbéciles ou d'autres épithètes tout aussi courtoises.

Notons entre autres ce commentaire qu'un ministre québécois, appuyant M. Bertrand, a lancé en réponse à des accusations de M. Jean-Noël Tremblay, à

la suite du congrès UN: "Quand on a pour partage de la nature qu'un paquet d'os avec un paquet de grimaces dedans, il ne peut rien sortir d'intelligent de tout cela".

Comme argument, c'est piteux. Extrêmement piteux. Le célèbre professeur Thouless, de Harvard, a rédigé il y a plusieurs années un livre intitulé: "Straight and Crooked Thinking" dans lequel il énonce les principes les plus élémentaires devant présider à la discussion et à l'argumentation entre hommes dignes de ce nom. Dans ce bouquin, on retrouve en première place, au nombre des arguments injustes,

malhonnêtes et insipides, celui qui consiste à se porter à l'attaque de la personne physique de son interlocuteur.

Le ministre québécois qui s'est porté à de telles attaques aurait peut-être intérêt à s'enquérir auprès de M. Jean-Charles Bonenfant, directeur de la bibliothèque du Parlement, de la présence du livre de M. Thouless sur les rayons!

On se rappellera que le ministre des Affaires culturelles s'était pour sa part porté à des insinuations pour le moins suspectes voulant que la "Mafia" ait eu un rôle à jouer dans l'élection de M. Bertrand.

LA PAROLE est aux lecteurs

Misères et inepties de la neutralité

Par une note favorable à l'anthèse, Paul VI, en se présentant aux Nations-Unies, entamait avec le monde le dialogue du salut, comme une grâce du Concile. "Nous sommes porteur d'un message pour toute l'humanité. Nous célébrons l'épilogue d'un laborieux pèlerinage à la recherche d'un colloque avec le monde entier."

Cependant Paul VI n'abdiquait en rien ce qu'il est, ce que l'Eglise est, la fusion vivante de l'institution et de la mission au service du monde qui les attend, car en fin de Concile il dénonçait vivement les forces centrifuges: "C'est dans un temps que tous reconnaissent comme orientés vers la conquête du royaume terrestre plutôt que vers le royaume des cieux, un temps où l'oubli de Dieu devient courant et semble à tort suggérer par le progrès scientifique, un temps où la personne humaine qui a pris davantage conscience d'elle-même et de sa liberté, tend essentiellement à s'affirmer dans une autonomie absolue et à s'affranchir de toute loi qui la dépasse. C'est dans un temps où le LAÏCISME SEMBLE DECOULER NORMALEMENT de la pensée moderne et représenter la sagesse dernière de l'ordre social temporel, un temps aussi où les expressions

de pensée touchent au comble de l'irrationnel et du désespoir." "Grâce au Concile, la manière de concevoir l'homme et l'univers en référence à Dieu comme à leur centre et à leur fin, s'est élevée devant l'humanité sans crainte de l'accusation d'être dépassée et étrangère à l'homme."

C'est avec un tel réalisme et vivacité d'expression que Paul VI nous présente la synthèse de la mission de l'Eglise et des institutions qu'elle anime, notamment l'université catholique. Et du même souffle, il décrit l'anthèse des courants déléteurs actuels qui s'attaquent à l'homme, à la société et qui trouvent leur source et expression dans le laïcisme.

Par une autre synthèse partie d'Aristote, de sa géniale découverte de l'objet parfait qui est Dieu "la Pensée de la pensée", nous rejoignons la synthèse propre de l'Eglise mais cette fois dans l'intuition de l'être, de la finalité. La Chrétienté peut éclater tant que l'on voudra, mais les forces de synthèse nées du christianisme et de l'ontologie sont toujours là, vivantes, qui se rejoignent comme deux sources sûres issues de la nature et de la sur-nature. C'est pourquoi le Concile dans sa lucidité de pensée, parlant de l'université catho-

que, demande que "l'on approfondisse chaque jour la compréhension des différentes disciplines scientifiques et que, grâce à un examen plus attentif des questions et recherches actuelles, on reconnaisse comment la foi et la science visent à conserver "une UNIQUE VÉRITÉ, en marchant particulièrement sur les traces du thomisme." c'est-à-dire, de la philosophie de l'être, de l'analogie.

Maritain a bien remarqué dans le décalage qui va de l'homme chrétien du Moyen-Âge à l'homme du matérialisme intégral la démarche d'une philosophie qui s'engage dans les voies de plus en plus fausses et aberrantes. Le professeur Benzécri à la Sorbonne parcourt un itinéraire différent. Il démontre la primauté de l'ontologie sur les brumes du nominalisme et de l'idéalisme et contrairement à Jean Rostand, que la science nécessite la transcendance. "Forma dat esse materiae".

Au Moyen-Âge, l'homme se fait une idée exacte de Dieu, grâce à la philosophie de l'être et de l'analogie. C'est Dieu qui a la première initiative et qui vivifie la liberté. A l'époque moderne avec Descartes, Rousseau et Kant, c'est l'idéalisme rationalisme. Ils dressent une personnalité de l'homme ja-

louse de son immanence et de son autonomie. Dieu devient une idée. En notre temps, Hegel occupe toute la place avec la philosophie de l'immanence. La transcendance de Dieu est rejetée. C'est alors que "Nietzsche se sentira la terrible mission d'annoncer la mort de Dieu" (Maritain).

Comment Dieu pourrait-il survivre avec une pensée qui en fait un être en devenir? C'est l'athéisme russe du devenir de la matière qui en est l'héritier et qui est aujourd'hui la forme la plus représentative de l'humanisme athée. D'où par une absence de philosophie chrétienne, l'athéisme devient aujourd'hui une force historique montante avec le marxisme triomphant.

Pour éviter à notre Nation d'être coincée entre deux formes opposées de barbarie, il faut reconnaître que sur la scène de l'histoire deux forces concurrentes de synthèse doivent prévaloir pour préserver l'homme contre lui-même, l'Eglise avec ses valeurs évangéliques d'incarnation et une con-

ception chrétienne de la culture avec ses valeurs d'inhérence au sens où l'entendait Pie XII et trop vite oublié. C'est au point de rencontre de ces deux synthèses vivantes qu'une société chrétienne a chance de s'affirmer, de survivre, d'orienter le cours de l'histoire et non pas autrement par une neutralité qui réduirait l'homme à quelques tropismes: argent, voiture, confort et confusion aberrante.

Au nom de la philosophie de l'histoire, au nom du respect de la législation de l'Eglise en matière d'éducation qui a toujours prévalu en contexte pluraliste, au nom d'une véritable métaphysique de la Transcendance, en tant que catholiques et patriotes, nous déclarons injuste, irréversible et périmée la conception univoque du neutralisme pour l'Université du Québec.

Le Mouvement Social Chrétien.

par A. LAROCHE,
C.P. 632,
Trois-Rivières, P.Q.

Dief... sur les Plaines!

Quand M. John Diefenbaker reviendra-t-il à la réalité pour se rendre compte que même ses compatriotes de langue anglaise ont graduellement perdu, au cours des années, leur Couronnement? A en juger par ses déclarations, on pourrait croire que le vieux lion de l'Ouest se croit encore aux côtés de Wolfe sur les Plaines d'Abraham!

Si le gouvernement Trudeau a jugé bon de ne pas mettre les drapeaux canadiens en berne le jour de la St-Jean Baptiste, malgré la mort du comte Alexander de Tunis, ex-gouverneur général du Ca-

nada, c'est sans doute parce qu'il a considéré que la fête nationale des Canadiens français était plus importante que la tristesse des derniers éléments monarchistes en ce pays.

Avec M. Diefenbaker, ce n'est pas de l'indépendance du Québec qu'il faut discuter mais de l'indépendance du Canada. D'ailleurs il ne faut pas oublier que le gouvernement canadien a rendu tous les hommages nécessaires à son ancien gouverneur général. Des messages de sympathie ont été envoyés et les drapeaux canadiens ont été mis en berne pendant deux jours.

Pour sa part, l'ex-premier ministre a qualifié de méprisante, à l'endroit des traditions britanniques, la décision de M. Trudeau de ne pas prolonger le deuil en la journée du 24 juin. Nous ne pouvons qu'appuyer M. Trudeau dans cette décision et le contraire aurait été, du reste, strictement inconcevable. Quant à l'ex-premier ministre et ex-chef de l'opposition, il ferait sans doute, vu son attachement incommensurable à la "British Fleet", un excellent ambassadeur du Canada à Londres!

C. St-L.



derrière les faits les institutions

Commissions parlementaires ou "royales"?

Avec le développement à Québec des comités parlementaires, que nous appelons maintenant plus correctement "commissions", va se poser de plus en plus le problème de choisir entre ces organismes et les commissions d'enquête qu'on appelle "royales" sans que la loi leur donne expressément cette appellation. On l'a bien vu lorsque quelques jours avant l'ajournement de la session, on a demandé que le comité spécial de la liberté de la presse soit remplacé par une commission royale d'enquête.

DIFFERENCE ENTRE LES DEUX INSTITUTIONS

Soulignons d'abord les différences entre les deux institutions. La commission parlementaire est une projection du pouvoir législatif; elle est formée de députés appartenant aux divers partis. Normalement, elle n'a pas le pouvoir de forcer les témoins à comparaître. En théorie, elle ne peut siéger pendant que la Chambre est en séance ni un jour où la Chambre ne tient pas de séance, mais de plus en plus lors de la formation de la commission on décreta la dérogation à cette règle. La commission "royale" est une projection du pouvoir exécutif qui s'incarne théoriquement dans le souverain d'où l'appellation de "royale"; elle est formée des personnes que le gouvernement y nomme, généralement des spécialistes des problèmes pour lesquels la commission a été formée. Elle a des pouvoirs considérables pour amener devant elle des témoins et examiner des documents. Enfin, elle peut siéger en tout temps.

On peut affirmer qu'au Canada et plus particulièrement dans le Québec, les commissions royales ont plus que les comités parlementaires une tradition de travail sérieux et efficace, mais depuis quel-

ques années, à Ottawa surtout, des comités parlementaires (on les appelle encore des comités) ont accompli un travail admirable. Ce fut, en certains cas, une façon de revaloriser le Sénat et on prend parfois que des commissions royales d'enquête auraient pu être avantageusement remplacées par des comités parlementaires.

TRANSFORMATION D'UN COMITÉ

Pour comprendre les différences et les similitudes des deux institutions, rappelons qu'un comité parlementaire d'enquête s'est nagère à Ottawa transformé en commission royale. Le 2 février 1934, la Chambre des Communes avait créé un comité spécial de onze membres pour examiner les causes de l'écart considérable entre les prix que le producteur recevait pour ses marchandises et les prix payés par les consommateurs. Ce comité, dont l'âme était M. H. H. Stevens siégea longtemps, entendit plusieurs témoins et, à la fin de juin 1934, soumit à la Chambre un rapport dans lequel il recommandait qu'on le transformât en Commission royale d'enquête, ce qui fut fait quelques mois plus tard. La Commission eut alors comme président, un député du nom de Wm. W. Kennedy et son secrétaire fut un jeune homme des affaires extérieures qui devait connaître un bel avenir puisque c'était lui autre que Lester B. Pearson. La Commission tint soixante-cinq séances du 30 octobre 1934 au 1er février 1935 et elle produisit, en 1935, un rapport qui est resté célèbre dans l'histoire économique, sociale et politique du Canada.

AUX ETATS-UNIS

Par leur nature même, dans un système de responsabilité ministérielle comme le nôtre, les commissions parlementaires sont dominées par le parti

au pouvoir et dans certains cas, où la politique intervient naturellement, ils courent le risque d'être à la merci de l'intervention du gouvernement. Il n'en est pas de même aux Etats-Unis où les comités du congrès ont connu une indépendance et une activité d'autant plus considérables que l'Exécutif ne pouvait intervenir directement dans le pouvoir législatif. Ces comités se sont organisés, ont engagé des chercheurs et des avocats, ont joui d'une grande publicité et ont souvent accompli un travail qui, au Canada, était confié aux commissions royales. Toutefois, ces dernières années, chez nos voisins, on a senti le besoin de grandes enquêtes gouvernementales comme celle qu'a menée la Commission Katzenbach sur l'activité criminelle.

POUR AMELIORER LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

Si on veut améliorer les commissions parlementaires, qu'elles soient permanentes ou spéciales, il faut d'abord qu'on continue à leur permettre de siéger en tout temps, quitte à dédommager parfois les députés pour le travail supplémentaire que cela peut leur imposer. Il faut que le nombre des membres de chaque commission ne soit pas très élevé et qu'on y atténue le plus possible l'influence directe du gouvernement. Il faut surtout que les commissions parlementaires puissent travailler avec la régularité, l'organisation et les crédits des commissions royales. Pour poursuivre une enquête sérieuse, il faut plus qu'entendre les témoins: il faut faire exécuter des travaux de recherche.

On peut conclure en affirmant qu'en vertu des coutumes, une Commission royale semble mieux préparée à effectuer une enquête sérieuse, mais que rien n'empêche de transformer les comités parlementaires en organismes tout aussi efficaces. Ce serait une autre façon de revaloriser le parlementarisme.

L'homme conteste et se détruit...

Dans la confusion qui caractérise les temps présents, l'homme conteste, se révolte, et refuse à peu près tout ce dont nos ancêtres se sont servis d'abord pour nous laisser naître, et ensuite faire de nous des citoyens civils, honnêtes et soumis à l'Autorité religieuse authentique à tous les échelons, en partant du Pape, Vicaire de Jésus-Christ sur terre.

Est-ce que l'on trouve le bonheur à ce jeu-là: contestations, tueries sur nos routes, disparition de nos traditions les plus chères; au lieu de préférer fermes familiales, présence des parents au foyer, prière en famille et tout ce qui élève l'être humain vers son Créateur. Est-ce que la Femme et l'Homme mariés sont heureux sur terre sans famille ou avec une petite famille bâtie sur des risques calculés? Je vous laisse la réponse.

Quand saint François d'Assise décida d'aller prêcher, au lieu de seulement pratiquer l'oraison sous l'inspiration divine sollicitée par la prière de Soeur

Claire et de Frère Sylvestre, il arriva à un village appelé Canara; et avant de commencer à prêcher, il ordonna d'abord aux hirondelles qui chantaient de garder le silence jusqu'à ce qu'il eut prêché, et elles obéirent.

C'est ce jour là que saint François eut l'idée d'inventer le Tiers-Ordre. Ici, je vous fais remarquer que tous les hommes et les femmes de ce village qui furent témoins du "Miracle des Hirondelles", furent stupéfiés d'un tel spectacle, car ces oiseaux étaient en très grand nombre, et très attentifs au sermon, ils restèrent aux écoutes jusqu'au moment où saint François, son sermon fini, leur donna ordre de partir en faisant sur son auditoire le signe de la Croix. Sur son ordre, toutes les hirondelles partirent en forme de croix. Un groupe s'envola vers l'Orient, un autre vers l'Occident; l'un vers le Midi, l'autre vers l'Aquilon.

Les hirondelles n'ont plus les facilités de nos anciennes granges-étables familiales pour as-

surer la sécurité de leur nid. Les fermes commerciales s'implantent de plus en plus dans la belle Province et la ferme familiale de jadis est en voie de disparition, se meurt, mais ne se rend pas. En attendant que son "glas" ait sonné, les hirondelles nous honorent encore cette année en 1969, jusqu'à cinq nids tous accolés les uns aux autres sous les "barrières" en face de la porte principale de l'étable et leur famille s'active. Elles ont la protection de tous nos enfants et de nos chiens de garde. St-François aimait la grande Nature, les arbres, les oiseaux et les animaux de toute espèce parce qu'il savait que nous avons beaucoup à apprendre d'eux. Contre les ruses du "Mallin" qui veut s'installer chez nous, saint François, priez pour nous.

"La prière est la clef qui ouvre le cœur de Dieu".

(Padre Pio)
Gérard Gosselin
laïc franciscain
St-Anselme,
(Dorchester) P.Q.